



Objectifs

- Être capable de nettoyer les chambres et lieux de circulation dans des établissements hôteliers
- Être capable de contribuer au service du petit déjeuner

Programme de la formation

L'employé d'étage en hôtellerie et hôtellerie de plein air :

- Entretien des chambres et des sanitaires et des lieux de circulation en respectant les règles d'hygiène, les principes de sécurité et d'économie d'effort.
- Approvisionne la chambre et des sanitaires en produits d'accueil, en linge de toilette et en consommables.
- Vérifie le fonctionnement des équipements et fait remonter les dysfonctionnements et les incidents à sa hiérarchie.
- Approvisionne, agence et maintient en état de propreté les offices de stockage et le chariot de service.
- Entretien des lieux publics et des locaux de service.
- Contribue au fonctionnement de la lingerie et de la buanderie.
- Peut être amené à contribuer au service petit déjeuner.
- Contribue, par l'ensemble de ces tâches, à la qualité de l'accueil et du séjour de la clientèle.

CCP1 : Entretien des chambres et contribution à l'amélioration du service client

- Entretien des chambres et des lieux de circulation.
- Approvisionner et agencer les offices de stockage et le chariot de service.
- Contribuer à la mise en œuvre et au suivi des prestations du service hébergement.

CCP 2 : Entretien des lieux dédiés aux clients et au personnel

- Entretien des lieux publics et des locaux de service.
- Contribuer au fonctionnement de la lingerie et de la buanderie.



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public



PRÉ-REQUIS

Pas de niveau spécifique requis
Bonne compréhension des consignes orales et écrites
Bonne résistance physique



DURÉE

Nous consulter



NOMBRE DE STAGIAIRES

Nous consulter



SANCTION/DIPLÔME

Titre Professionnel du Ministère du Travail de niveau 3
Validation possible par bloc de compétences



Titre Professionnel Employé d'Étage Hôtellerie et Hôtellerie de plein air (EEHH)

Débouchés / Métiers

Métiers :

- Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement : les hôtels et résidences de tourisme, les villages vacances, les maisons de retraite, les maisons de repos, l'hôtellerie de plein air, les parcs résidentiels de loisirs, les gîtes et chambres d'hôtes
- Les types d'emplois accessibles sont les suivants : femme de chambre ; valet de chambre ; employé d'étages ; personnel d'étages ; employé de service ; équipier ; lingère.

Poursuite d'études :

- Module de spécialisation en anglais
- TP Gouvernant(e) en Hôtellerie de niveau 4
- TP Réceptionniste en Hôtellerie de niveau 4

Modalités d'évaluation

À l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels, sur la base des éléments suivants :

- les résultats aux évaluations réalisées en cours de formation
- un dossier professionnel
- une mise en situation professionnelle
- un entretien technique et final avec le jury

Méthodes pédagogiques

- Cours magistraux
- Étude de cas
- Travaux de groupe
- Jeux de rôle
- Brainstorming
- Plateforme de formation digitale
- Mise en situation en plateau technique...